

ACTION URGENTE

DES ENSEIGNANTS DÉTENUS SANS INCULPATION POUR AVOIR FAIT GRÈVE

Deux enseignants ont été arrêtés à Brazzaville, au Congo, les 18 et 19 avril, en lien avec une grève pacifique qui dure depuis le 25 février. Ils n'ont été inculpés d'aucune infraction et Amnesty International les considère comme des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé leurs droits à la liberté d'expression et d'association.

Hilaire Eyima, responsable du département de français du Lycée de la Révolution, a été arrêté à son domicile par des policiers en civil le 18 avril 2013 vers 19 h 00. Il a été emmené au siège de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), où il est toujours détenu. Il a été informé qu'il avait été arrêté pour avoir diffusé par SMS des informations sur la grève des enseignants. Il n'a été officiellement inculpé d'aucune infraction pénale ; sa famille a pu lui rendre visite, mais il n'a pas été autorisé à consulter un avocat.

Claude Nzingoula, inspecteur à l'école de médecine de Brazzaville, a été arrêté sur son lieu de travail vendredi 19 avril 2013 et emmené également au siège de la DGST, où il se trouve toujours. Il n'a été inculpé d'aucune infraction ; on lui a seulement dit qu'il était arrêté en lien avec la grève des enseignants.

Ces arrestations font suite à celles de membres d'une coalition de syndicats d'enseignants, la CPRE (Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant). Le 25 février 2013, cette coalition a lancé un appel à la grève après l'échec des négociations entre les autorités congolaises et les syndicats. La quasi-totalité des enseignants du pays a cessé le travail. **Daniel Ngami**, coprésident de la CRPE, a été arrêté par des agents du Bureau de la sécurité nationale le 1^{er} avril. **Luc Mba Mongo**, membre de la CRPE, a été arrêté le lendemain. Tous deux ont été détenus sans inculpation à la DGST, qui les a libérés samedi 6 avril après avoir forcé Daniel Ngami à lire dans les médias nationaux un appel à la reprise du travail. Cependant, les enseignants sont restés en grève, en particulier dans l'enseignement public. Depuis, les dirigeants de la CRPE ont été victimes de harcèlement et d'intimidations et sont entrés dans la clandestinité après la fouille de leurs maisons sans mandat de perquisition. Le président de la CRPE a informé Amnesty International que tous les membres de cette coalition vivaient dans la crainte d'une arrestation arbitraire.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS (en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités congolaises de libérer Hilaire Eyima et Claude Nzingoula immédiatement et sans condition ;
- priez-les instamment de veiller à ce que, en attendant leur libération, ces deux hommes soient autorisés à recevoir des visites de leur famille, à consulter un avocat de leur choix et à bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;
- exhortez-les à cesser de harceler et d'intimider les membres de la CRPE ainsi que tout autre enseignant en lien avec la grève.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 4 JUIN 2013 À :

Président de la République

SE M. Dennis Sassou-Nguesso

Palais du Peuple

Brazzaville, République du Congo

Fax : +242 222 81 4557 (merci de vous

montrer persévérant-e)

Formule d'appel : Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Justice et des Droits humains et garde des Sceaux

M. Aimé Emmanuel Yoka

Ministère de la Justice et des Droits humains

BP 2497

Brazzaville, République du Congo

Fax : +242 222 81 4167 (merci de vous

montrer persévérant-e)

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Copies à :

Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation

M. Raymond Zéphyrin Mboulou

Ministère de l'Intérieur et de la

Décentralisation

BP 880

Brazzaville, République du Congo

Fax : +242 222 81 3317 (merci de vous

montrer persévérant-e)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Congo dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES ENSEIGNANTS DÉTENUS SANS INCULPATION POUR AVOIR FAIT GRÈVE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les enseignants congolais sont en grève illimitée depuis le 25 février 2013. Ils réclament une revalorisation de leur profession, notamment des salaires plus élevés et un recrutement efficace et équitable dans l'enseignement public. L'appel à la grève a été lancé par la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CPRE) après l'échec des négociations avec le gouvernement.

Noms et genre : Hilaire Eyima (homme), Claude Nzigoula (homme), Daniel Ngami (homme), Luc Mba Mongo (homme) et les autres membres de la CPRE (hommes et femmes)

AU 104/13, AFR 22/001/2013, 24 avril 2013

